

Réf: Dossier N° 061645

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DE BRIQUES ET DE PAVES  
MODERNES » en abrégé « EBRIPAM »

Siège social Abidjan, Anyama, EBIMPE, Lot 120, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/12/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE BRIQUES ET DE PAVES  
MODERNES » en abrégé « EBRIPAM »

Objet : - FABRICATION ET VENTE DES BRIQUES ET PAVES  
Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, EBIMPE, Lot 120, Ilot 10

Dirigeant(s) : M CHERIF AMARA (GÉRANT), M TRAORE LASSANA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05769 du 10/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39443/GTCA/RC/2021 du 10/12/2021

